

## POLITIQUE DE SANTE

# Le secteur des Ehpad et du domicile jugent le plan Grand âge et autonomie d'Agnès Buzyn "en demi-teinte"

Dévoilé par la ministre des Solidarités et de la Santé ce 30 mai, le grand plan relatif à la prise en charge de la dépendance fait déjà couler beaucoup d'encre. Soulagé de l'inscription du sujet comme priorité de l'exécutif dans un contexte de crise marqué, le secteur s'inquiète de voir la réflexion sur le modèle de financement repoussée une fois de plus.

Mesures cosmétiques pour certains, politique pragmatique pour d'autres... Au lendemain de la présentation de la feuille de route sur le grand âge et l'autonomie d'Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, en clôture de la première rencontre entre la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et l'Assemblée des départements de France (ADF), les réactions divergent. Le point sur les satisfactions et les déceptions que le grand plan a suscité.

#### Des mesures trop "partielles" ou trop floues

Alors que les difficultés structurelles du secteur des Ehpad, matérialisées par une succession de mouvements sociaux qui s'enchaînent depuis l'été dernier et confirmées par une série de rapports — Iborra, Ricordeau, Bonne... —, le Gouvernement n'avait plus d'autre choix que de proposer des mesures d'urgence. Face aux menaces d'une troisième grève nationale portée par l'intersyndicale, Agnès Buzyn a donc musclé son plan d'action. Loin des 50 millions d'euros (M€) initiaux octroyés *in extremis* à la veille du premier mouvement social (lire notre <u>article</u>), le plan présenté entend cette fois pousser la réflexion à long terme, tout en répondant à la crise actuelle par des mesures d'urgence.

Attendu de pied ferme par les professionnels de la dépendance, le "grand plan" du Gouvernement fait pour une partie du secteur office de pétard mouillé. "Les premières annonces [ne] répondent que partiellement [aux besoins]", estime à ce titre la FHF, rejointe par la Fnadepa, la Fehap, la Fnapaef et la Cndepah\*. Si ces mesures offrent certaines avancées avec l'accélération de la hausse du forfait soins, la mise en place d'infirmières de nuit ou encore le gel de la convergence négative, l'effort budgétaire reste lui "bien trop faible" pour enfin répondre aux besoins.

La Fnadepa souligne à ce titre le manque d'engagement sur le renforcement de moyens humains, la fidélisation des professionnels et la revalorisation des métiers, principes évoqués en surface dans le discours de la ministre mais dénués de mesures concrètes. Autant de carences, associées à l'annonce de mesures déjà prévues, qui font du plan présenté une réponse "en demi-teinte" pour la Fnadepa, comme pour la Fehap. Quant aux 100 M€ sur deux ans pour le domicile, là encore, "la somme n'est pas à la hauteur des enjeux", souligne l'AD-PA, dans un communiqué commun avec les fédérations du domicile Adessadomicile, ADMR, Fnaafp-CSF, et Una. Et de le rappeler en effet, la somme octroyée représente la ponction équivalente opérée sur le secteur dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2018 (lire notre article).

#### Renforcement des effectifs : "un énième saupoudrage"

Sur le pont depuis plusieurs mois, les syndicats du secteur des Ehpad et du domicile ont réagi variablement aux mesures présentées. "Les annonces de la ministre ne répondent pas aux revendications légitimes réaffirmées massivement lors de la grève", estime ainsi FO par communiqué. Malgré le gel de la convergence tarifaire et les annonces relatives à la qualité de vie au travail des personnels et au soutien à l'aide à domicile — trois des

revendications de l'intersyndicale —, le syndicat déplore l'absence de mesures immédiates pour les professionnels. "Rien n'est prévu pour renforcer les effectifs et réintégrer les milliers de contrats aidés supprimés", poursuit l'organisation syndicale. Plus mesurée, la CFDT critique quant à elle "un énième saupoudrage". L'accélération de la médicalisation, qui n'augure au passage en rien un financement pérenne de renforcement des effectifs, se traduira en effet, d'après les calculs du syndicats, par une dotation de 18 500 € par an et par établissement à l'issue des trois ans, soit un équivalent temps plein. Trop peu, pour les syndicats, qui réclament un ratio d'encadrement de un soignant pour un résident. Réunies en intersyndicale ce 1<sup>er</sup> juin au matin, les organisations devraient donc décider début septembre d'éventuelles opportunités d'action.

De son côté, la Coordination nationale infirmière (CNI) "prend acte" de la volonté du Gouvernement en la matière, mais appelle à la reconnaissance des contraintes des professionnels pour renforcer l'attractivité des métiers. Quant à la proposition de généralisation du dispositif d'infirmières de nuit, celle-ci est accueillie "très positivement" par le syndicat, qui affiche néanmoins de "fortes réserves" quant à la mutualisation de ces astreintes. Cette définition, estime-t-elle, pourrait se révéler "insuffisante" et "générer des difficultés de recrutement". "Si la présence d'infirmiers la nuit peut se révéler être une solution participant à diminuer des hospitalisations évitables et à améliorer la qualité d'accompagnement des résidents, celle-ci ne constitue pas l'urgence actuelle pour les Ehpad", estime pour sa part la Cndepah en évoquant le besoin de davantage de temps pour que les professionnels puissent mettre en place "de véritables soins relationnels".

### L'absence de positionnement sur le 5<sup>e</sup> risque déçoit

Au-delà des déceptions sur les mesures d'urgences, le discours de la ministre a surtout marqué par l'absence de positionnement sur le financement de la dépendance. "Notre pays n'a pas encore su trouver un vrai modèle d'accompagnement de la perte d'autonomie", a pointé Agnès Buzyn ce 30 mai. Un constat qui semble aujourd'hui s'appliquer au Gouvernement lui-même. Il y a quelques semaines encore, l'intervention du président de la République Emmanuel Macron laissait pourtant espérer le contraire. Évoquant la nécessité de "transformation profonde" du modèle actuel, le chef de l'État avait annoncé réfléchir à un "financement pérenne" de la dépendance (lire notre article).

La feuille de route présentée a finalement laissé place à la frustration. "Ces mesures sont loin de la mise en place du cinquième risque", déplorent à ce titre l'AD-PA, aux côtés des fédérations du domicile Adessadomicile, ADMR, Fnaafp-CSF, et Una. Les financements "non pérennes et largement insuffisants", poursuivent-ils, rappellent quant à eux les fonds de restructuration ou d'appui mis en place par les Gouvernement précédents. À l'instar de la Fnadepa, la Fnapaef et de l'Uniopss, Julien Moreau, directeur du secteur social et médico-social à la Fehap, estime également que les mesures "n'ont pas, sur la transformation du modèle, répondu aux attentes fortes des acteurs et professionnels du secteur". Déplorant le renvoi ultérieur sur la question de la rénovation du modèle des établissements et la vision très sanitaire de la ministre quant aux enjeux d'accompagnement des personnes, la Fnaqpa critique quant à elle "une dynamique qui tend plutôt à aller plus vite qu'à aller plus loin".

Sur ce point, seul le Synerpa affiche un relatif optimisme. "Nous ne sommes pas déçus. Pas parce que nous ne souhaitons pas de grande réforme mais parce que nous n'y croyions pas dans le contexte actuel, explique avec pragmatisme Florence Arnaiz-Maumé, déléguée générale du syndicat. Nous savons à quel point toutes ces questions sont éminemment complexes." Favorable à une approche "au pas à pas", le Synerpa se satisfait donc de voir le débat à nouveau sur la table — une situation loin d'être acquise au regard du programme électoral du candidat Emmanuel Macron. Non sans alerter sur ce sujet particulièrement politique, l'État et les conseils départementaux, chefs de file de la prise en charge de la dépendance, auront l'obligation de dépasser leurs clivages pour établir un dialogue constructif.

Malgré les degrés de satisfaction divergents, les fédérations et acteurs du secteur, dont le syndicat national pour la Silver économie, se rejoignent sur un point : "vigilantes" quant aux modalités de financement de certaines mesures budgétaires, sur la remise à plat de l'aide sociale à l'hébergement ou encore sur la simplification administrative, l'ensemble des fédérations ont fait savoir leur volonté de prendre toute leur place dans les travaux à venir pour assurer l'émergence d'un nouveau modèle de financement de la dépendance, en adéquation aux besoins du secteur. "Ce défi, nous avons un an pour y répondre, conclut Jean-Pierre Riso, président de la Fnadepa. Une fois ce délai arrivé à terme, il faudra que le débat soit tranché". Au risque "d'arriver à une situation inextricable".

Agathe Moret / Tous droits réservés 2001/2018 — HOSPIMEDIA